

Monsieur,

J'accuse réception par la présente de votre courriel dans lequel vous attirez mon attention sur le projet de loi modifiant l'article 112-1 du Code de la Mutualité qui concerne les montants des cotisations aux mutuelles et aux unions exerçant une activité d'assurance et les remboursements de leurs membres.

Je puis vous assurer que je ne manquerai pas d'être attentif à cette question lorsque celle-ci sera discutée au Sénat.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Christian DEMUYNCK

CHRISTIAN DEMUYNCK

SÉNATEUR
DE SEINE-SAINT-DENIS

MAIRE
DE NEUILLY-PLAISANCE